

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 ET 15 DECEMBRE 2020

Point 14 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par M. Nicolas Geinoz,
au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'étude de la mise en œuvre
d'un plan de lutte et de sensibilisation contre le bruit routier**

Lors de la séance du 12 octobre 2020, M. Nicolas Geinoz a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 16 novembre 2020, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Nicolas Geinoz, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'étude de la mise en œuvre d'un plan de lutte et de sensibilisation contre le bruit routier.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Grégoire Kubski

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant l'étude de la mise en œuvre d'un plan de lutte et de sensibilisation contre le bruit routier

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Accélération brusques, vrombissements inutiles, pots d'échappement modifiés. Un nombre restreint d'automobilistes et motards nuit à un très grand nombre de riverains en toute impunité et à toute heure du jour et de la nuit. Bulle n'est pas épargnée par ce fléau.

Selon le cahier de l'environnement de l'Office fédéral de l'environnement (numéro 329) consacré à la lutte contre le bruit en Suisse, il existe plusieurs manières de lutter contre le bruit. Cependant, il existe un moyen efficace pour faire taire les automobilistes adeptes des accélérations aussi soudaines qu'inutiles : les radars à bruit. Le canton de Fribourg expérimente déjà ce procédé à la rue de Vevey. Destiné dans un premier temps à la sensibilisation, ce type de radars contribuant à la qualité de vie des habitants pourrait être testé sur plusieurs axes communaux. De son côté, la ville de Fribourg s'apprête à limiter de nombreux axes routiers à 30km/h, alors que celle de Lausanne le fera pendant la nuit uniquement.

Des discussions ont lieu aux chambres fédérales pour que les radars acoustiques puissent être utilisés de façon analogue aux radars de vitesse (initiative parlementaire 20.443), ainsi qu'au Grand Conseil (question 2019-CE-91). Cependant, les communes ont leur rôle à jouer et les compétences, notamment de sensibilisation dans la lutte contre le bruit.

Par le biais de ce postulat, nous demandons que la ville de Bulle fasse office de pionnière de lutte contre le bruit dans le canton de Fribourg et, en collaboration avec la police cantonale, mette en œuvre un véritable plan de lutte et de sensibilisation contre le bruit des automobiles et motos en ville, en dépassant le cadre des zones assainies suite au cadastre du bruit routier de 2012, aujourd'hui probablement dépassé.

Nous demandons ainsi au Conseil communal d'analyser les pistes à suivre et d'agir davantage contre ce fléau qui réveille plus d'un nourrisson et perturbe le sommeil de nombreuses personnes âgées en EMS et d'actifs.

Merci de votre attention. »